

**SOIREE POLITIQUE**  
**SUR**  
**« QUEL PARLEMENT POUR**  
**PRESERVER LES ACQUIS**  
**DEMOCRATIQUES AU BENIN »**



# **SOIREE POLITIQUE**

## **SUR**

### **« QUEL PARLEMENT POUR PRESERVER LES ACQUIS DEMOCRATIQUES AU BENIN »**



Février 2015

**© FES, Bénin**

Les Cocotiers

08 B.P. 0620 Tri Postal

Cotonou - Bénin

Tél.: +229 67 67 04 65

E-mail: [info@fes-benin.org](mailto:info@fes-benin.org)

Internet: [www.fes-benin.org](http://www.fes-benin.org)

**Impression:**

*Imprimerie Ets Rehoboth Services Plus*

*Tél : 66 47 04 47, 98 92 14 72*

« Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich-Ebert-Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich-Ebert-Stiftung ».

▪ **Sommaire :**

Programme .....6

Allocution du Représentant Résident.....7

Rapport de synthèse.....13

Coupures de journaux.....47

5

|

## PROGRAMME

- 17.50** Présentation sommaire du programme
- 18.00** Allocution de Monsieur Constantin GRUND, Représentant Résident de la Friedrich-Ebert-Stiftung
- 18.15** Débat autour du thème: « *Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin* », animé par les intervenants :
- L'Honorable Amissétou AFFO-DJOBO, ancienne parlementaire et Présidente du parti Rassemblement Citoyen pour la République (RCR-LAADA) ;
  - L'Honorable Nouhoume Bida YOUSSEPHOU, parlementaire de la mouvance au titre de la sixième législature ;
  - M. Wilfried Léandre HOUNGBEDJI, journaliste au quotidien La Nation et analyste politique ;
  - M. Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY, jeune leader de la société civile.
- Modération: M. Expédit OLOGOU, journaliste-consultant.
- 19.15** Intervention des participants
- 20.30** Synthèse des débats
- 20.45** Echanges informels entre participants.

## ALLOCUTION DU REPRESENTANT RESIDENT DE LA FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Honorables Membres de l'Assemblée Nationale,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers invités,

C'est un plaisir pour moi de vous retrouver en ce début d'année pour continuer notre série de « Soirées Politiques » par lesquelles la Fondation Friedrich Ebert veut promouvoir le dialogue politique au Bénin en créant un espace d'échanges et de débats publics inclusifs sur les questions socio-politiques et économiques du pays.

La sixième édition de cette série portera aujourd'hui sur le thème de : « **Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin** ». Et comme par hasard, ce débat se tient aujourd'hui, 20 février 2015 qui se trouve être le jour de l'ouverture des dépôts de candidatures à la CENA qui y mettra fin le 24 février prochain d'une part et qui marque aussi les vingt ans de la démocratie béninoise célébrée hier d'autre part.

C'est donc un moment décisif pour les formations politiques du Bénin où la question de la confection des

listes électorales et les débats internes de positionnement sont à l'ordre du jour. Votre disponibilité à tous nous honore et sera bénéfique aux uns et aux autres car c'est également un moment favorable pour faire le bilan du système parlementaire au Bénin et envisager des pistes de solutions pour des choix plus judicieux des députés béninois de la 7<sup>ème</sup> législature aux soirs des élections du 26 avril.

Mesdames et Messieurs,

Chers panelistes,

Il est aujourd'hui connu que l'un des succès de la démocratie béninoise est la tenue, à échéance régulière, d'élections concurrentielles permettant le renouvellement de l'Assemblée Nationale depuis 1991.

A ce titre, on peut noter un fonctionnement plus ou moins régulier de l'institution parlementaire dont les organes dirigeants se renouvellent désormais quasi systématiquement. C'est dire que depuis 1991, il y a une stabilité de la législature, les élections législatives étant devenues une routine et le fonctionnement régulier de l'Assemblée étant assurée.

Mais vous conviendrez avec moi pour ne pas en dire autant des performances de la 6<sup>ème</sup> législature qui a connu deux grands moments d'évolution.

Une période d'hésitation en ses débuts pendant laquelle tout observateur avait du mal à établir une ligne de démarcation entre les actions de l'exécutif et du législatif.

Ensuite est venue une deuxième période plus audacieuse où nous avons tous constaté une recomposition des forces politiques au sein du Parlement. Ce dernier a commencé à montrer plus d'assurance dans ses positions et à jouer réellement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Nous savons que tout parlement a deux fonctions principales qui sont l'élaboration et le vote de la loi et ensuite le contrôle des activités du gouvernement. Le député doit jouer un rôle fondamental non seulement dans l'animation d'une démocratie productive et bénéfique à tous, mais également dans la préservation de ses acquis et de sa survie.

Pour réussir à jouer ce rôle, nous devons pouvoir trouver des réponses justes à certaines questions :

- Comment le député peut-il réussir dans un bref délai, à être efficace et productif au cours de la courte durée de sa législature?
- Quelles doivent être les préoccupations essentielles de son métier de député pour garder le lien avec ses électeurs, avec le peuple qui l'a élu ?

C'est à cet exercice difficile que nous demandons à nos panelistes de se soumettre ce soir. A ce titre, ils vont nous suggérer avec objectivité, chacun dans son rôle, des pistes de solutions pour améliorer la fonction de parlementaire au Bénin.

Mesdames et Messieurs, chers invités, je vous laisse dans les mains expertes de M. Expédit Ologou, journaliste-consultant qui aura la tâche de gérer les débats avec un panel composé de :

**L'Honorable Amissétou AFFO-DJOBBO** a été élue député de la 5<sup>ème</sup> législature et a occupé le poste de 2<sup>ème</sup> Secrétaire Parlementaire. Au plan du militantisme politique, elle a milité au sein de la mouvance présidentielle qu'elle a quittée pour des raisons qui lui sont propres afin de rejoindre la coalition du candidat Abdoulaye Bio Tchané. Dans ces deux creusets, elle a joué un rôle important et c'est donc sans grande surprise qu'elle vient de créer le 7 février 2015 son propre parti politique, le RCR (Le Rassemblement Citoyen pour la République). L'Honorable Amissétou Affo-Djobo est une femme leader qui œuvre aux côtés de ses sœurs dans un groupe de femmes amazones qui partagent l'amour de leur pays et qui se battent pour apporter leur touche féminine à la gouvernance politique du Bénin.

**L'Honorable Bida Nouhoume YOUSSEPHOU** est parlementaire de la mouvance au titre de la 6<sup>ème</sup> législature. Il est membre de la Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité. Bien que jeune, il est reconnu pour être un ardent défenseur des actions du Président de la République. L'Honorable va partager avec nous son analyse du travail parlementaire de la 6<sup>ème</sup> législature et surtout apporter sa contribution sur les perspectives de la vie parlementaire au Bénin.

**Monsieur Wilfried Léandre HOUNGBEDJI** est journaliste au quotidien La Nation. M. Houngbédji est un analyste politique qui a plusieurs publications à son actif. Son intérêt pour la gouvernance politique au Bénin est connu de tous et c'est ainsi qu'il saisit toutes les occasions pour se prononcer, partager ses analyses et ainsi apporter sa pierre à l'édification et au renforcement de la démocratie béninoise. Ce soir, il aura la tâche de restituer ses observations et ses analyses qui contribueront à n'en point douter à relever le débat.

**Monsieur Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY**, diplômé en administration des finances, est membre actif de la société civile. Il est le Coordonateur National adjoint de l'Agence Béninoise du Conseil Mondial du Panafricanisme. Il a été pendant trois ans membre du Parlement des enfants sous l'égide de l'UNICEF. Membre

de la Commission démocratie et bonne gouvernance, il est l'actuel Président du Conseil des Jeunes de l'Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin. Il a pris activement part au programme de formation au leadership intitulé « Jeunes Leaders du Bénin » initié par la Fondation Friedrich Ebert en 2014. Au cours des intenses échanges que nous avons eu avec ces jeunes leaders, Monsieur Dossavi-Messy s'est illustré par ses analyses pointues sur le développement politique économique et social du Bénin. Il va relayer les attentes et la perception des jeunes au cours de ce panel de discussion.

Je nous souhaite de très bons échanges et des discussions fructueux.

Monsieur le modérateur, la salle est à vous.

Je vous remercie pour votre attention !

**Constantin GRUND**  
***Représentant Résident***

## INTRODUCTION

« Honorable ». C'est le titre honorifique dont on affuble communément le député à l'Assemblée nationale du Bénin. C'est bien parce que le peuple, seul détenteur de la souveraineté nationale, a conféré à ces élus, ainsi que le prescrit la Constitution, de porter ses aspirations. Mais en est-il toujours ainsi? La réponse est peu évidente. Alors que les législatives sont annoncées pour le 26 avril 2015, une radio bien écoutée à Cotonou prend l'initiative d'une enquête sommaire pour collecter des réponses troublantes à quelques questions essentielles :

Comment devient-on député ? La synthèse des réponses collectées pour cette interrogation apparemment banale est sans équivoque : « on devient député en achetant le vote de ses électeurs après avoir bénéficié d'un positionnement immérité à la faveur de marchandages politiques écœurants, soutenus par une transhumance insensée sur fond de clientélisme, de monétarisation et de culte de la personnalité ».

Mais alors à quoi ça sert finalement un député? La réponse n'est pas plus glorieuse :

« C'est pour se mettre à l'abri des poursuites judiciaires, pour disposer du passeport diplomatique ou pour faire des affaires ».

Quelle perception le citoyen-électeur se fait-il alors du député? La réponse est grave : « ce sont pour la plupart des politiciens à l'expertise approximative, à l'engagement superficiel et à la probité douteuse qui usent abusivement d'armes les plus incroyables, (manipulation, mensonge, intoxication) pour parvenir au palais des gouverneurs ».

Toutes ces opinions révèlent une réalité bien connue des Béninois: depuis quelques années, l'image du Parlement béninois et de ses occupants se délite. Les représentants du peuple ont cessé d'avoir bonne presse car, très souvent, ils ne sont pas en phase avec leurs mandants.

Dans un tel contexte de dépréciation quasi générale du Parlement et de son rôle dans la démocratie, alors que le Bénin s'apprête à élire et à installer les députés de la 7<sup>e</sup> législature, la Fondation allemande Friedrich Ebert a décidé, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> édition des « Soirées Politiques » d'engager un débat sur cette interrogation : « Quel Parlement pour préserver les acquis de la démocratie? ».

Ce rapport se présente comme la synthèse de l'ensemble des opinions exprimées au cours de cette rencontre d'explication, de confrontation des idées et des arguments devenues traditionnelles. Le rapport expose une vue panoramique des débats menés, souligne les principales positions tenues, les différents axes de réflexion, les issues possibles aux maux qui minent le processus de désignation des représentants du peuple mais surtout les déviances et pathologies démocratiques qui prennent corps dans les pratiques parlementaires.

C'est en conséquence que le rapport est séquencé suivant le canevas adopté par le modérateur, l'ordre de prise de parole, les arguments avancés par les panélistes ainsi que les différentes interventions et questions du public. Le rapport présente dans un premier temps le contenu du concept « Soirée politique » initié par la Friedrich-Ebert-Stiftung (1). Il explique ensuite l'organisation de la soirée et du débat (2), décrit le déroulement de la soirée à travers ses temps forts (allocution de bienvenue du Représentant Résident de la FES au Bénin, échanges croisés sur le sujet du jour) (3), dégage par ailleurs les grandes articulations des échanges, les différentes interventions, les positions des panélistes invités ainsi que la prise de parole du public présent (4). Il expose enfin quelques éléments d'analyse de l'ensemble du débat (5).

## 1. LE CONCEPT DE LA « SOIREE POLITIQUE »

Dans une démocratie mise au service du progrès social et du bien-être des citoyens, le dialogue et la concertation restent d'importants outils de gouvernance. Le déficit d'espace structuré d'explication, d'échange et de débats publics sur les grandes préoccupations de la communauté nationale et de partage des points de vue entre la classe politique (toutes tendances confondues), les décideurs à divers niveaux, les acteurs non étatiques et les partenaires au développement conduit souvent à des frictions qui ébranlent le consensus, la cohésion sociale, l'édifice démocratique et desservent la mise en œuvre sereine des politiques de développement du pays.

Au moyen du concept « **Soirée politique** », un espace de confrontation des idées, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) se propose d'attirer l'attention de l'ensemble des acteurs d'un secteur déterminé sur les questions et enjeux de gouvernance autour desquels un minimum de consensus est indispensable. Si elle ne remplace pas les cadres formels de dialogue politique, elle leur apporte néanmoins une valeur ajoutée en favorisant des échanges sur des questions cruciales de développement et ceci dans une ambiance conviviale. La soirée consiste à regrouper des experts avertis et des acteurs sociopolitiques et économiques de différentes

obédiences autour d'un sujet de développement, souvent à polémique. Pour ce faire, la FES veille à la représentation équilibrée des participants. Le but visé étant de susciter la formulation de perspectives claires, susceptibles de soutenir des réformes cohérentes. Ces formulations seraient mises à la disposition des décideurs politiques.

Sur le plan méthodologique, la « **Soirée politique** » est conçue sous forme de panel de discussions, et offre une opportunité d'expression de points de vue, d'échanges et d'analyses de l'enjeu social, économique ou politique en question. Sa modération est assurée par un expert reconnu pour sa maîtrise du sujet et également pour son objectivité dans la gestion et la conduite des débats.

### **Soirée politique n°6 : Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin?**

Le principal objectif de la 6<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous devenu classique, était d'offrir un cadre d'échange informel entre des acteurs intéressés, concernés ou préoccupés par l'image du parlement, le rôle et l'importance des députés dans la sauvegarde des acquis démocratiques. Des acteurs disposés à apporter leurs contributions aux débats, esquisser le portrait-robot des élus qui sortiront des urnes aux lendemains des

législatives du 26 avril 2015 afin que la prochaine législature apporte des réponses claires aux aspirations du peuple et aux enjeux et défis de développement au Bénin.

Spécifiquement, il s'est agi de:

- offrir un cadre d'échanges sur les rôles et responsabilités du parlement dans la promotion de la démocratie au Bénin ;
- faire le bilan du parlementarisme au Bénin ;
- discuter du profil des femmes et hommes qui pourraient assumer ce rôle ;
- identifier les attentes des populations vis-à-vis du parlement ;
- dégager des approches novatrices, susceptibles d'enrichir la contribution du parlement à la préservation des acquis démocratiques au Bénin ;
- susciter un dialogue informel entre des acteurs clés, qu'il s'agisse de décideurs politiques, d'organisations de la société civile, de syndicalistes, de professionnels des médias et d'experts engagés sur les questions de gouvernance politique au Bénin.

## 2. L'ORGANISATION DU DEBAT

Souhaitant une grande qualité de l'intervention des acteurs représentatifs, la FES a associé au débat des acteurs qui revendiquent une position officielle aux côtés d'autres acteurs issus de la société civile et des médias qui ont une bonne connaissance du paysage politique et savent faire preuve d'une certaine capacité d'analyse. C'est sous la coordination de M. Expédit Ologou, journaliste et chroniqueur politique en service à la Radio nationale et modérateur le temps du débat, que les principaux panélistes de la 6<sup>è</sup> édition de « Soirée politique » se sont installés :

M. **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI**, journaliste-analyste politique en service au quotidien du service public "La Nation". Écrivain et blogueur, il est également un observateur averti de l'actualité politique et socio-économique. Son intérêt pour la gouvernance politique au Bénin est bien connu.

M. **Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY**, est membre de la société civile et coordonnateur national adjoint de l'agence béninoise du Conseil mondial du panafricanisme. Il a été pendant trois ans membre du Parlement des enfants sous l'égide de l'UNICEF. Membre de la Commission démocratie et bonne gouvernance, il est l'actuel Président du Conseil des Jeunes de

l’Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin. Il a pris activement part au programme de « Jeunes Leaders du Bénin » initié par la Fondation Friedrich Ebert en 2014. Sa présence dans le panel se justifie par sa capacité à porter la perception des jeunes au cours de la discussion.

**L’Honorable Amissétou AFFO-DJOBBO**, députée et 2è Secrétaire Parlementaire de la 5è législature, elle a milité au sein de la majorité présidentielle avant de rejoindre l’Alliance pour un Bénin Triomphant du candidat Abdoulaye Bio Tchané. Elle a créé le 7 février 2015 son propre parti politique, le Rassemblement Citoyen pour la République (RCR-LAADA). Avec d’autres femmes leaders (femmes amazones), Amissétou Affo-Djobo œuvre pour apporter une touche féminine à la gouvernance politique au Bénin.

**L’Honorable Nouhoume Bida YOUSSEPHOU**, parlementaire de la majorité présidentielle au titre de la 6è législature, il est membre de la Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité. Il est reconnu pour être un ardent défenseur des actions du Président de la République. Il partagera avec l’assistance, son analyse du travail au palais des gouverneurs au cours de la législature finissante en

apportant sa contribution sur les perspectives de la vie parlementaire au Bénin.

Ces personnalités sont appelées à partager leurs connaissances de la question et leurs analyses avec un auditoire varié et diversifié composé de politologues, de juristes, d'acteurs politiques de différentes chapelles, de potentiels candidats à l'élection présidentielle, d'animateurs de la société civile, de syndicalistes, d'intellectuels de toute compétence, journalistes, experts engagés sur les questions de gouvernance politique, citoyens intéressés par le sujet, membres du corps diplomatique et d'institutions internationales accréditées en République du Bénin. Dans cette assemblée, on a pu identifier entre autres personnalités, le Haut Commissaire à la gouvernance concertée, Moise MENSAH, l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Hans Jörg Neumann, le constitutionnaliste Maurice AHANHANZO-GLELE, l'ancien Président de la Cour constitutionnelle Robert DOSSOU, l'ancien ministre Gaston ZOSSOU, et l'ancien ministre Evelyne KANEHO.

En définitive, outre les quatre principaux panélistes, environ deux cent cinquante (250) participants étaient présents dans une salle de conférence débordant de monde.

Et comme de coutume, la FES a considéré qu'il ne devrait pas s'agir d'un débat confisqué par les panélistes

en présence d'un public attentif et passif. C'est donc à juste titre qu'il a été réservée une parenthèse dont devraient se saisir les différents acteurs présents dans le public afin d'intervenir dans le débat, tant pour des contributions que pour des questions directement adressées aux principaux invités du panel.

### 3. DEROULEMENT DU DEBAT

Comme annoncé par la chargée de programmes de la FES, la soirée a démarré par le mot de bienvenu de M. Constantin GRUND, Représentant Résident de la Fondation Friedrich Ebert au Bénin qui, dans sa brève intervention, a posé les grandes questions justifiant le choix d'un tel sujet de discussion: *« Comment le député peut-il réussir à être efficace et productif pendant la courte durée de sa législature? Quelles doivent être les préoccupations essentielles de son métier de député pour conserver le lien avec les électeurs qui l'ont élu ? C'est à cet exercice difficile que nous demandons à nos panélistes de se soumettre ce soir. A ce titre, ils vont nous suggérer avec objectivité, chacun dans son rôle, des pistes de solutions pour améliorer la fonction de parlementaire au Bénin ».*

Il a souhaité un débat apaisé et constructif, avant d'inviter le modérateur du jour à prendre le relais pour conduire les échanges.

#### 4. LE DEBAT

Le modérateur Expédit Ologou, journaliste-consultant en service à la radio nationale, introduisant le sujet, a fait remarquer que l'évocation du parlement et des élus qui y siègent *« cache à peine la déception et la résignation de bien des Béninois et l'angoisse de ceux qui croient encore à l'institution parlementaire »*. [...] Une phrase résumerait les sentiments des uns et des autres: *recherche désespérément femmes et hommes dignes de représenter le peuple Béninois afin que les acquis de la belle histoire entamée depuis maintenant 25 ans soient saufs ?*

Les Béninois sont inconsolables, lorsque dans le souvenir de la première législature, ils jettent un coup d'œil dans le rétroviseur, constate le modérateur. Tant les turpitudes, les déviances et les curiosités de la vie parlementaire éloignent le député de ce qui est sa vocation et de ce qui aurait dû être sa mission. C'est sur ce constat qu'il s'interroge à haute voix, s'adressant tant aux invités du panel qu'au public attentif : *« pourquoi cette première législature nous est-elle devenue un mythe et peut-être même une utopie? Pourquoi semble-t-il aujourd'hui impossible d'approcher l'horizon de ce mythe? A quoi sert un parlement? Et logiquement, à quoi sert vraiment un député ?»*

#### 4.1 Des questions multiples pour des réponses opposées

Le constat de la perte des valeurs, de la baisse de niveau et des contre-performances du parlement est quasi unanime. Mais le journaliste **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI**, dans sa première intervention estime qu'on devrait bémoliser cette perception négative. Avec le recul de l'histoire, explique-t-il, *« la perception de la première législature qui résulte de l'illusion de la première fois doit être relativisé. Car nous sortions d'un épisode de 18 ans de monolithisme politique. Même s'il y avait des hommes de grandes qualités au parlement pendant cette législature pionnière, les autres législatures n'ont pas été pour autant lacunaires. L'état de décrépitude du PLM Alédjo, berceau de la démocratie béninoise est à l'image actuelle de notre système politique et donc de notre parlement. Au fil du temps, nous avons été satisfaits de nous-mêmes. Le parlement est alors atteint par le syndrome du nivellement par le bas »*.

Le député **Nouhoume Bida YOUSSEPHOU**, fervent défenseur du Chef de l'Etat, n'est pas de l'avis de son prédécesseur: *« la première législature n'est pas de mon époque. Mais ce qu'il faut considérer, c'est la production parlementaire. Et sur ce terrain, la 6è législature est la meilleure en termes de vote de lois. Tous les parlements*

*qui ont suivi la première sont loin d'être nuls. Il se dit que le parlement a perdu de sa valeur. Peut-être, mais une législature peut produire des textes de bonne qualité sans que pour autant, les députés soient de bonne qualité ».*

**« De mauvais députés et de bons parlementaires? »**

**M. Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY**, jeune activiste de la société civile, n'était pas témoin de la Conférence nationale, car, 25 ans en arrière, fait-il remarquer, *« j'étais encore dans les jupons de ma mère. Mais d'entendre ce que vient de déclarer le député Nouhoume Bida, je me rends compte que nous avons encore du chemin à parcourir. La dénomination 'honorables députés', ainsi qu'on désigne les élus au parlement, suppose intégrité, probité, assiduité, efficacité, droiture et défense de l'intérêt général. Mais dans la pratique parlementaire de notre pays, cette dénomination est plutôt synonyme de marchandages, de monétarisation du vote, de clientélisme, d'achat en gros de suffrages, de culte de la personnalité. Certes, l'Assemblée nationale a le mérite d'avoir réussi à instituer un modèle institutionnel mais ces tares plombent cette réussite et ne garantissent en rien la qualité des lois ».*

La question était manifestement pernicieuse: peut-on être mauvais, taillable à coups de millions et voter de

bonnes lois, des lois qui protègent l'intérêt général? Pour l'ancienne députée, candidate à la 7<sup>e</sup> législature, **Amissétou AFFO-DJOB**O, « certaines affirmations mettant l'argent au cœur de l'activité parlementaire, notamment en matière de vote des lois sont peut-être fondées, même si je n'en ai pas été témoin. Je n'ai pas de preuves et je n'ai jamais été associée à la corruption parlementaire. Donc, tous les députés ne sauraient être contre l'intérêt général. En revanche, l'un des fléaux qui sévissent à l'Assemblée nationale est incontestablement l'absentéisme. Quant à savoir si un député incompetent peut voter des lois de bonnes qualités, il faut constater qu'une loi n'est bonne que lorsqu'elle répond aux aspirations des électeurs et lorsqu'elle est appliquée. La question est de savoir si un mauvais député, au sens où il est décrit par M. Dossavi peut combler cette attente ».

Le député **Nouhoume Bida YOUSSEUPHOU**, au regard des commentaires suscités par sa précédente intervention, n'a pu s'empêcher de recadrer ses propos: « j'ai été mal compris. Le fonctionnement de l'Assemblée nationale et les pratiques parlementaires permettent de faire voter de bonnes lois par un député, même s'il n'est pas forcément performant. Etant entendu que le député s'appuie sur des experts et un cabinet de compétences pouvant l'accompagner pour une juste appréciation des textes soumis à ses diligences. Mais sans pour autant

*soutenir cette pratique, je crois que notre parlement a besoin d'un encadrement juridique ».*

Le chroniqueur politique **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI**, face à ces déclarations liées à la possibilité qu'un mauvais député produise d'excellentes lois, analyse : *« je serai curieux de connaître cette école des contraires. Je suis persuadé que ce n'est pas l'idée de l'honorable. Autrement, les cancre à l'école, réussiraient le jour de l'examen. Mais cette logique n'est guère surprenante quand on connaît le mode de fonctionnement et l'ordre général des choses dans le pays. La production parlementaire de la 6<sup>e</sup> législature, puisque l'honorable en vante les mérites, n'est pas extraordinaire: 49 ratifications pour 13 propositions de lois. Est-ce cela une législature de qualité? Cela voudrait dire que si le gouvernement n'avait pas été entreprenant et productif en matière de ratifications, le parlement aurait simplement fait piètre figure. Je suis de ceux qui sont fondamentalement déçus face à la pathologie qu'est le culte de la personnalité. Sur ce point, on est désespéré de ce que sont devenus nos députés. C'est pourquoi, il faut espérer que le député, le Président de l'Assemblée nationale de la prochaine législature ne soit pas celui qui répond 'PAN' quand l'autre siffle 'PIN'. Il ne doit pas être une caisse de résonance ».*

A cet instant, les échanges glissent sur le portrait-robot du député idéal. Pour Mme **Amissétou AFFO-DJOB**O, « un bon député doit travailler selon sa conscience et l'engagement qu'il a pris vis-à-vis de ses mandants. L'honorable Bida parle de la production parlementaire. Mais il sait ce qui se fait au parlement. Voyez comment les lois sont votées en l'absence de nombreux députés. Regardez comment on vote ces lois parfois sans les lire. Ailleurs comme au Niger par exemple, le parlement s'est offert le service de traducteurs pour les élus qui ne comprennent pas français. Il faudra donc que l'Etat prenne les dispositions pour rendre utiles les députés qui ne parlent pas français ».

Si les tares et déviances constatées chez les parlementaires et dénoncées par les panélistes sont nombreuses, n'est-ce pas la manière et les conditions de leurs élections qui justifient leurs comportements, a relancé le modérateur. Sur la question, l'ancienne secrétaire parlementaire continue sur la même lancée: « aujourd'hui, il y a des gens instruits dont le projet est d'aller se mettre à l'abri de l'immunité parlementaire parce qu'ils se reprochent des choses. Il y a d'autres qu'on veut récompenser. Il y a ceux qui y vont pour se faire délivrer un passeport diplomatique et faire des affaires. Mais il y a aussi ceux qu'on éjecte sous prétexte qu'ils ont bravé le chef ou qu'ils ne sont pas dociles. C'est

*de la somme de tous ces profils que vient l'image dégradée que projette aujourd'hui notre parlement ».*

**Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY**, abonde sur les constats effectués par ses prédécesseurs: *« je pense que si nous sommes restés nostalgiques, c'est parce que nous avons raté le rendez-vous avec l'histoire. Les députés mentent et manipulent les populations, le verbe haut, la bouche mielleuse, la croix au cou et les talismans autour des reins en entreprenant les électeurs au moyen du frémissement des billets de banque »*. C'est au regard de tout cela que le jeune activiste de la société civile imagine des députés de type nouveau présentant au moins quatre qualités: *« 1- patriote (député comprenant l'enjeu), 2- incarner des valeurs (aujourd'hui, il est perçu comme un voleur, un menteur et un manipulateur), 3- être résolument à l'écoute du peuple dont il porte les aspirations, 4- être intègre (ce ne doit pas être celui qui traine des casseroles ou est cité dans des affaires d'assassinat). On peut juger ce profil irréaliste. Mais nous esquissons un portrait-robot, un idéal vers lequel il faut tendre. Ce profil, nous l'avions connue par le passé au cours de la première législature avec des députés patriotes, désintéressés, engagés. A l'opposé, ceux des législatures plus récentes, célèbrent des contre-valeurs comme la transhumance, le clientélisme, l'affairisme, les conflits d'intérêt. Et il convient de barrer la route à ce type de députés »*.

Le modérateur tente de recueillir l'avis du député **Nouhoume Bida YOUSSEUPHOU** sur la question de savoir si le bon député, n'est pas également celui qui contrôle efficacement l'action du gouvernement. Le jeune député de la majorité présidentielle explique que contrairement à ce qui se dit, il faut un peu de tout pour faire un monde. Selon lui, parler de qualité de député serait anticonstitutionnel. *« Si on doit aller au parlement que vous décrivez, il faudra engager des réformes courageuses. Car nos lois actuelles ne nous permettent pas d'avoir des députés de qualité. Les exigences du peuple en 1990 ne sont pas celles d'aujourd'hui. Et c'est bien pour cela qu'il faut réviser la Constitution, maintenant. En ce qui concerne le contrôle de l'action gouvernementale, on ne peut pas aller au delà de ce qui se fait déjà ».*

De l'avis de **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI**, *« la faiblesse rédhibitoire de notre système politique, c'est de vouloir une démocratie inclusive avec un peuple analphabète et qui a faim. Au regard des relations fusionnelles à la limite de l'inceste entre l'exécutif et le législatif, le contrôle de l'action gouvernementale, ne saurait être efficace. Des députés soumis ne peuvent produire de bons résultats sur ce volet. Certes, on a besoin d'une majorité pour gouverner. Mais pas forcément. D'autres l'ont prouvé ailleurs, on peut parfaitement gouverner en cohabitation ».*

A cette étape des échanges, le modérateur a souhaité laisser la parole à une personnalité dissimulée dans l'assistance avant de laisser intervenir le public: **Me Robert DOSSOU**, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien Président de la Cour constitutionnelle, l'un des pères de la Constitution, plusieurs fois interpellé au cours des débats, a longuement expliqué les conditions dans lesquelles la Constitution a été rédigée : *« nous avons détecté les turpitudes et les turbulences en nous fondant sur les décisions de la Conférence nationale. Nous avons fait une bonne Constitution qui ne compte aucune disposition anticonstitutionnelle comme je l'ai entendu dire. Nous y avons respecté la différence entre régime politique (ensemble des mécanismes) et le système politique (les hommes). Je ne suis nullement effrayé car on ne construit pas une démocratie en 25 ou 50 ans. Mais qu'il soit entendu clairement: ne touchez jamais au choix du multipartisme, quoiqu'il arrive. Car c'est l'histoire qui régulera. Je suis juste déçu et amer par rapport aux déviations de notre système politique qui sont dénoncées au cours de ces échanges. A ce jour, ce sont les hommes politiques qui ont perverti le peuple. Moi j'ai été élu deux fois à l'Assemblée nationale révolutionnaire sans dépenser le moindre centime. J'ai parlé puis, les électeurs m'ont choisi. Aujourd'hui, allez parler sans jeter la parole sonnante et trébuchante et vous n'irez nulle part. Avant, il y avait des militants, aujourd'hui nous avons des marcheurs. Or, la politique,*

*c'est la morale portée au service du peuple. Mais je crois que tous ces dysfonctionnements sont un temps de notre histoire. Ils s'estomperont pour secréter des hommes porteurs d'espérance ».*

#### **4.2 Contributions et interrogations du public**

Une quinzaine d'interventions faites d'avis marqués, de positions tranchées, de contributions éclairées sur le sujet en débat mais aussi d'interrogations préoccupées ont été enregistrées. Acteurs politiques, députés, anciens ministres, syndicalistes, représentants d'organisations de la société civile, journalistes, citoyens, à tour de rôle, ont pris la parole pour s'adresser directement et parfois nommément aux quatre panélistes.

**Daniel ATAIGBA**, expert syndical de la Centrale des Syndicats Autonomes du Bénin, répondant à la question *quel Parlement en 2015*, a exprimé son pessimisme : *« il ne sera pas différent de la mandature finissante. Car notre parlement n'est plus représentatif du peuple. C'est devenu un refuge d'hommes d'affaires, de douaniers retraités ayant une certaine surface financière. Cette non représentativité est surtout marquée par deux éléments: l'argent et le régionalisme, deux ascenseurs politiques bien connus au Bénin. Ce sont les hommes politiques de la 1ère législature qui ont fabriqué ce système fondé sur*

*un usage abusif de l'argent et le recours débridé à la notion du fils du terroir ».*

**Ferdinand KOMBETTI**, ancien candidat à la députation : *« Aujourd'hui, nous n'avons plus des députés élus mais des députés nommés par le Chef de l'Etat. C'est lui qui désigne qui il juge digne de siéger au Parlement. Alors, nous avons un parlement nommé et non élu. Et puisqu'il faut acheter le vote pour se faire élire à tout prix, les gens sont prêts à voler les deniers publics pour y parvenir ».*

**Vladimir SANI-AGATA**, PNUD : *« L'initiative de ce débat est intervenue trop tard. Car les listes sont déjà bouclées. Je crois que notre société civile devrait commencer par s'organiser autrement pour coopter et soutenir financièrement des personnes jugées dignes des suffrages des citoyens et leur permettre de se faire élire à arme égale avec les politiciens. Il faut un lobby fort pour soutenir les bons profils ».*

**Sosthène SEFLIMI**, journaliste : *« Soyons justes et honnêtes. Est-ce que notre système démocratique nous ressemble ? Non, c'est un système transplanté qui nous contraint au mimétisme. Il faut le contextualiser. Cela passe par la révision de la Constitution. Aucune constitution n'a jamais eu comme mode d'emploi: ne me révisez pas ».*

**Paul Gaspard YEWADAN**, étudiant : *« Nos députés n'ont pas pu améliorer les lois électorales pour permettre le changement attendu par les citoyens : privilégier la transparence pour étouffer les possibilités de fraude avec des lois bien rédigées comme c'est le cas dans d'autres contextes africains ».*

**Professeur Denis AMOUSSOU-YEYE** : *« C'est Karl Marx qui écrivait que le droit bourgeois est la pire forme de violence. Il y a beaucoup de choses à changer dans notre système politique dont le mode de scrutin. Le scrutin de liste majoritaire à un tour favorise toute la pagaille que nous dénonçons ce soir. Il faudrait absolument opter pour un scrutin uninominal. Ensuite, il faut revoir le nombre de circonscriptions électorales. Ce sont des réformes qui vont contraindre désormais les élus à mieux se tenir ».*

**Francis LOKO**, juriste : *« Le débat appelle quelques propositions : renouveler le personnel politique en limitant le nombre de mandats parlementaires et l'âge des élus. Parce que les députés ne semblent pas comprendre pourquoi ils sont choisis par les électeurs. Il faudra les former à la connaissance et à la maîtrise de l'intérêt général ».*

**Virgile BASSA**, enseignant : *« Notre démocratie est jeune. C'est la nouvelle fatalité. Comment devient-on député? En marchant beaucoup, en injuriant d'autres, en*

*distribuant de l'argent issu des détournements et en mentant abondamment aux populations. Qui a déjà présenté un projet parlementaire (une suite de lois à défendre au palais des gouverneurs)? C'est par là qu'il faudra commencer le travail ».*

**Emmanuel SOKOU**, financier : *« Je suis un jeune béninois, frustré, triste et en colère. Un concours est lancé depuis des mois. Un ami a vendu sa chemise pour y participer. Depuis des mois, alors qu'on attend les résultats de ce fameux concours, mon ami est mort de désespoir. Et ce n'est pas un cas isolé. La jeunesse précarisée à dessein est devenue le souffre-douleur des politiciens. A quoi servent les députés au Bénin s'ils sont incapables de travailler à l'avènement d'une plus grande justice sociale ? »*

**Bonaventure SANNI**, syndicaliste, fait un constat douloureux : *« Aujourd'hui, les élections, c'est de l'argent. Nous avons une démocratie monétaire. Tout le monde triche et personne n'est sanctionné. Et les populations, face à la misère ambiante, n'ont d'autres choix que de subir. Avec ce genre d'élections, vous convenez qu'on n'aura jamais un parlement de qualité capable de produire des textes de qualité. On ne pourra avoir que des dirigeants médiocres ».*

**Grégoire PEDRO**, économiste : *« La loi est bonne. Mais ce sont les hommes qui appliquent la loi, disait Socrate.*

*Le mal fondamental du Béninois, c'est de n'avoir pas maîtrisé la règle d'or: ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse. C'est la source de tous les maux que nous dénonçons ».*

**Henri Jean Claude GOUTHON**, Président du Conseil national pour l'exportation : *« Le développement économique d'un pays est du domaine de la loi. Pour construire la démocratie, il faut amener les députés à voter des lois de développement. Aujourd'hui, le Tarif Extérieur Commun est entré en vigueur. Il faudra agir vite et bien pour ne pas en pâtir ».*

**Damien OLOLABI**, Président de l'organe consultatif de la jeunesse : *« Il faut envoyer les jeunes au parlement. Les aînés pourront se mettre à disposition pour nous encadrer. Le problème des jeunes réside dans le fait que pour être sur une liste, il faut avoir de l'argent. Et c'est ce qui manque le plus aux jeunes. En ce qui concerne le niveau d'instruction, ma position est sans fioritures : le député qui ne sait ni lire, ni écrire ne doit pas être au parlement ».*

**Nestor YEHOUEDJI** : *« Je voudrais savoir quel contrôle de l'action gouvernementale fait le parlement lorsqu'un ministre proclame publiquement que pour réussir au concours d'entrée à la fonction publique, il faut rejoindre la majorité présidentielle. Que lui a t-on dit ou fait lorsqu'il s'est ainsi comporté? La politique de précarité*

*conduite avec dextérité est le carburant de la politique béninoise. 40 000 Francs CFA pour 30 jours de travail, soit environ 1 300 francs par jour est un travail pauvre frappé d'incertitudes. Ce jeune ainsi affaiblit, est forcément perméable à tous les mensonges des hommes politiques pour arrondir ses fins de mois surtout en période électorale. Et c'est tout cela qui favorise et aggrave l'utilisation de l'argent en politique ».*

**Guillaume ATTIGBE**, Ancien Secrétaire Général de la CSA Bénin : *« On ne doit pas tellement s'offusquer de ce qui se passe. Car le parlement est à l'image des hommes politiques. Déjà au niveau des partis politiques, c'est la loi de l'argent. Le militantisme a déserté le forum. Et c'est bien logiquement qu'ils sont majoritairement devenus des assistants au détournement ».*

**Léonce GAMAI**, journaliste à la Nouvelle Tribune : *« La qualité de député est lié à la qualité du citoyen et au déterminant du vote. Aujourd'hui, le contrat qui lie les deux est un contrat de marchandisation. Toute la problématique de la performance du parlement béninois réside dans la qualité de cette relation qu'il convient de soigner si on veut améliorer les choses ».*

**Philomène EKPO**, syndicaliste : *« Aujourd'hui, vous êtes membre d'un parti. Militez, battez-vous, faites ce que vous voulez, si vous n'avez pas l'argent, vous ne serez sur*

*aucune liste et vous n'irez nulle part. Et les plus lésées, ce sont les femmes. C'est pourquoi je voudrais supplier toutes les chapelles politiques de s'investir pour la réalisation du quota en politique ».*

Après ces interrogations et contributions du public, la parole est revenue aux invités du panel pour élaborer des propositions qui conduiraient à un Parlement composé de députés compétents au service du peuple mais aussi de répondre à la principale implication que dissimule la question de cette édition de soirée politique: faut-il réviser la Constitution pour préserver les acquis démocratiques?

Pour **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI**, le diagnostic est établi : *« Nous avons un déficit chronique d'hommes politiques. On a plutôt des politicards. La prolifération des partis politiques estimés aujourd'hui à 174 est devenue une vraie menace, une plaie pour la démocratie elle-même. Si nous souhaitons vraiment léguer à l'avenir le Bénin de nos espérances, il faudra promptement prendre des mesures correctives. Préserver notre démocratie suppose qu'il faut éviter un parlement qui tombe dans le piège de la révision de la Constitution. Car partout en Afrique, la révision de la Constitution est toujours initiée à la faveur de manœuvres visant à se maintenir au pouvoir. L'initiative populaire qui permet avec 11000 pétitionnaires, soit 11000 citoyens,*

*d'engager le débat sur la révision de la Constitution sous perfusion financière est inquiétante. Et cela figure dans le projet d'amendement de la Constitution. Et lorsqu'on entend après le congrès de la majorité au pouvoir qu'on s'engage pour la révision de la Constitution sans le consensus érigé en principe à valeur constitutionnelle, de deux choses l'une : soit c'est l'expression d'un mépris qui se cache mal, soit c'est l'inconscience de ceux qui ne connaissent rien. La majorité et son chef doivent comprendre qu'ils ont amorcé l'atterrissage. Il faut donc aider le Président de la République à ne pas avoir une majorité à l'Assemblée nationale ».*

Le député **Nouhoume Bida YOUSSEPHOU**, évoquant le projet d'amendement de la Constitution, ne comprend pas le procès qui est fait à la majorité présidentielle dont il est membre : *« Nous sommes dans un pays de droit. Quand vous considérez le projet d'amendement de la Constitution porté par le gouvernement, toutes les balises sont posées qui empêchent ce que les gens redoutent. A l'étape actuelle, l'Assemblée nationale a déjà voté la loi référendaire. Les fondamentaux ont été marqués. Ensuite, la Cour constitutionnelle, par l'une de ses décisions, empêche l'avènement d'une nouvelle République. Alors, à quel niveau se situe le problème? Notre ambition est de lutter efficacement contre la pauvreté en améliorant la gouvernance. Tous les partenaires nous ont quittés à cause de cette*

*insuffisance. Les danois ont plié bagages. Mais les gens peuvent se rassurer. Nous l'avons dit : si le consensus n'est pas réalisé, il n'y aura pas d'amendement ».*

**Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY**, répondant à la question de savoir ce qu'il faut faire pour ne pas rater le coche du prochain parlement, se fait l'avocat de la jeunesse: *« Il a été dit et répété au cours de ces échanges que les jeunes devront militer. J'ai fait 11 ans de militantisme sans vraiment changer les choses. Donc militer seul ne suffira pas. Il faudra éduquer le peuple pour apprendre au plus grand nombre à acquérir le sens de l'intérêt général. Quand la relève aura compris cela, nous aurons de meilleurs députés que ceux qui vont se camoufler à l'Assemblée nationale en attendant de meilleurs jours. Car nous méritons mieux que les députés que nous avons ».*

Parlant de militantisme des jeunes, l'argent ne serait-il pas un obstacle? Le jeune activiste de la société civile constate que *« nous avons mis en place un système qui nous a échappé. On instrumentalise la jeunesse qui vit dans une précarité sévère. La réflexion se poursuit à divers niveaux, afin de parvenir, au-delà du militantisme des jeunes, à une solution orientée vers le renouvellement du personnel politique au profit d'une jeunesse plus consciente des enjeux, plus soucieuse du bien public et plus sensible à l'intérêt général ».*

**Que faire pour préserver l'essentiel?** L'ancienne secrétaire parlementaire **Amissétou AFFO-DJOBBO** pense qu' « *il faut régler le problème de l'éducation surtout au niveau de la couche juvénile. Les partis politiques devront impérativement s'occuper de mieux outiller leurs militants pendant que la jeunesse prendra ses responsabilités. Car les jeunes, même ceux qui sont au Parlement ne donnent pas de bons exemples. C'est clair, les aînés ont failli et la jeunesse doit reprendre impérativement le gouvernail, le taureau par les cornes* ».

**Que faire pour former un vivier de jeunes gens désireux d'inverser cette tendance négative en participant autrement à l'animation de la vie publique?** « *En favorisant et en associant les jeunes à la chose politique par exemple à travers l'assistanat parlementaire* » propose **Elfried Dodji DOSSAVI-MESSY** avant de citer longuement Mgr Isidore de Souza dans un texte où il appelait la jeunesse en général à prendre sa part de responsabilité au moyen du vote qui est un acte citoyen.

Au regard de la bataille des positionnements et de l'appétit des acteurs politiques intéressés par les législatives de 2015, **quel sera le visage du prochain parlement?** Pour le député **Nouhoume Bida YOUSSEUPHOU**, « *les prochains députés doivent se ressourcer dans les valeurs morales essentielles. Sur le rôle de l'argent, le financement des partis politiques s'est*

*amélioré. Mais il faut davantage réformer le système. Il faut dépasser le phénomène des régions et des ethnies afin de réformer le système partisan. En ce qui concerne la question du niveau d'instruction des députés, il faut penser à s'inspirer de ce qu'a fait le Niger en exigeant le BEPC comme le niveau minimum requis. Au Niger, il est exigé un niveau minimum de licence pour le Président de la République ».*

En guise de conclusion, **Wilfried Léandre HOUNGBEDJI** fait remarquer qu' « *il y a un problème originel qui ne date pas du régime actuel mais explique ce que nous vivons. Il faut appréhender et corriger les faiblesses rédhibitoires du système partisan en passant par des moments d'exception* ».

L'honorable **Amissétou AFFO-DJOBO** rappelle les trois rôles du député: « *la représentation, le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale. Si les prochains députés appréhendent déjà ces trois principaux leviers de leur mandat, nous aurons commencé par poser un petit pas. Ensuite, il faudra faire une place aux femmes, les mettre en position éligible sur les listes. Car les femmes ont leur rôle à jouer. Ensuite, le Béninois à qui on donne 500 ou 1000 francs, pour décider du sort de la nation est lui aussi un pan du problème* ».

Expédit Ologou, le modérateur de la soirée citera, pour boucler la partie, le professeur Paulin Hountondji qui,

lorsqu'il manque de place pour écrire, a coutume de conclure : « *Tout n'est pas dit, mais le reste attendra* ».

Le Représentant Résident de la Fondation Friedrich Ebert, Constantin GRUND, visiblement soucieux d'atténuer les propos tenus, l'autoflagellation et la stigmatisation des acteurs politiques, apaise pour clôturer la soirée : « *je peux vous rassurer que le problème n'est pas exclusivement béninois. Parfois, en Allemagne, en regardant les députés, je me demande bien ce qu'ils font* ».

## **RESUME**

Au bout de plus de trois heures d'échanges, il est apparu clairement quelques points de convergences :

- tous les intervenants ont fait le constat désolant de la régression des performances du parlement. Une baisse de niveau et de forme liée à la qualité des élus ;
- tous les intervenants sont conscients des tares du parlement et de l'image déplorable qu'il projete dans l'opinion ;
- aussi bien les panélistes que les intervenants du public ont pointé du doigt la place prise aujourd'hui par l'argent dans l'ascension des hommes politiques et l'élection à l'Assemblée nationale ;

- il est également apparu que le régionalisme qui s'exprime par le concept du 'fils du terroir', ne favorise pas toujours l'élection au parlement d'hommes compétents, préoccupés par l'intérêt général ;
- les panélistes s'accordent à reconnaître l'urgence d'agir, de renouveler le personnel politique, de travailler à l'avènement d'une génération de politiciens jeunes, dynamiques, plus soucieux des aspirations de leurs délégataires ;
- tous les panélistes sont convaincus que des solutions existent qui permettent d'améliorer le niveau du parlement, et la qualité de la production parlementaire en vue de préserver les acquis de la démocratie.

Le principal point de divergence à retenir réside dans le fait que certains invités du panel ont tenté d'amoindrir l'acuité des constats.

L'autre point de divergence se situe au niveau du projet d'amendement de la Constitution qui se présente comme le principal enjeu des législatives de 2015 : pour les uns, la majorité recherchée par le camp présidentiel cache mal la volonté de réviser la loi fondamentale à des fins de conservation du pouvoir. Mais pour le représentant du camp au pouvoir, c'est une initiative

destinée à améliorer la qualité de la gouvernance économique.

Globalement, ces constats reflètent les interventions d'un public à la fois enthousiaste, inquiet et dépité.

## CONCLUSION

Les positions défendues par les panélistes révèlent la pleine conscience qu'ils ont des tares qui accablent l'institution parlementaire. Ces échanges mettent également en évidence la détérioration de l'image du parlement et l'agacement du public face aux manigances et combines politiques, aux calculs égoïstes de ceux dont la mission devrait être de porter les espoirs du peuple électeur. Après avoir passé en revue les faiblesses et les taches qui assombrissent l'image du parlement et la thérapeutique correspondante, on se rend compte que de gros efforts doivent être consentis pour inverser cette regrettable tendance. Pour l'essentiel, la quasi-totalité des intervenants installés dans le public a laissé transparaître cette envie du changement qui redonnera au parlement béninois son blason de la première législature. Cette rencontre, une fois encore, a révélé la grande envie de débat d'un public très intéressé, venu assister au « choc » des arguments et à la confrontation des idées.

A l'évidence, cette 6<sup>e</sup> édition de « Soirée politique » a tenu ses promesses et confirmé une nouvelle fois la réputation d'espace de liberté d'opinion que cette initiative de la Fondation Friedrich Ebert s'est bâtie. Une fois encore, cette dernière a eu le mérite de mettre en évidence la nécessité de l'expression plurielle des idées dans tout système véritablement démocratique.



**Agence Bénin Presse**

*Agence Bénin Presse, 20.02.2015*

### **6ème édition de la soirée politique à la fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG**

Cotonou, 20 Fév. (ABP) - La fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, dans sa vision de faire promouvoir le dialogue politique au Bénin, a tenu la sixième édition de la soirée politique ce vendredi à Cotonou.

Cette édition est placée sous le thème « quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin » et regroupe plusieurs acteurs politiques, de la société civile, du monde des médias... qui ont débattu des questions sociopolitiques en ce jour où les dépôts de candidature sont ouverts à la CENA. Selon le Représentant Résident de la fondation, Constantin Grund, c'est un moment décisif pour les formations politiques au Bénin où la question de la confection des listes électorales et les débats internes de positionnement sont à l'ordre du jour.

Pour lui, c'est le moment favorable pour faire le bilan du système parlementaire au Bénin et envisager des pistes de solution pour des choix plus judicieux des députés béninois de la 7ème législature au soir des élections du 26 avril.

Soulignons que plusieurs sujets ont été abordés au cours de la soirée. On peut citer la manière dont le député élu par le peuple dans un bref délai peut être efficace et productif au cours de la courte durée de sa législature, quelles doivent être aussi les préoccupations essentielles de son métier de député pour garder le lien avec ses électeurs et avec le peuple qui l'a élu.

Ainsi donc pour trouver des solutions à ces réponses, la députée Amissétou Affo-Djobo, son collègue Bida Nouhoume Youssouphou, le journaliste Wilfried Hounghédji et M. Dodji Elfried Dossavi-Messy sont conviés pour un débat.

ABP/MN/TB



*La Nation, 23.02.2015*

## **Des attentes exprimées en direction de la 7<sup>e</sup> législature**

**Les panélistes de la sixième soirée politique organisée par la Fondation Friedrich Ebert (FES) à son siège, vendredi 20 février dernier, se sont évertués à retracer le profil du député modèle, gage d'un Parlement au service du peuple béninois. Même si les arguments s'entrechoquaient, le souci de préservation des acquis démocratiques est resté constant dans les propos des débatteurs et de la brochette d'invités composés de constitutionnalistes, politologues, universitaires et bien d'autres.**

« Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin », c'est le thème de la soirée politique organisée, vendredi dernier, par la Fondation Friedrich Ebert (FES) à son siège. La sixième du genre, cette séance a mis au prise Amisséto Affo Djobo de l'Opposition, le député Nouhoume Bida de la Mouvance,

le journaliste et analyste politique, Wilfried Léandre Houngbédji et Elfried Dossavi-Messy de la Société civile.

Avant d'ouvrir le débat, le Représentant Résident au Bénin de la FES, Constantin Grund a fait constater que la 6<sup>e</sup> législature qui s'achève a été marquée par deux temps forts : une période où tout observateur avait du mal à établir une démarcation nette entre l'Exécutif et le Législatif et une autre caractérisée par une recomposition des forces politiques au sein du Parlement. « Ce qui a renforcé le Parlement dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale », a souligné Constantin Grund, pour qui, en cette veille d'élection, il est important d'aspirer à une 7<sup>e</sup> législature au service du peuple.

Au sujet des prestations du Parlement actuel comparativement à la première législature, trois panélistes pensent que la qualité s'est liquéfiée quoique la première législature ait bénéficié de l'aura de nouveauté dans un Bénin nouvellement démocratique. La disparition des symboles de la démocratie en est une autre cause, selon les débatteurs. L'honorable Nouhoume Bida apporte une nuance pour soutenir qu'on peut avoir des mauvais députés mais un bon Parlement. Il argumente sa position sur la base du nombre d'accords de ratifications de lois votés par la 6<sup>e</sup> législature à laquelle il appartient. Mieux, il soulignera que le député a un cabinet qui l'aide à accomplir sa

mission. Et pour cela, il ne saurait faillir aussi grossièrement. Toute chose récusée par les autres panélistes qui croient savoir que la pertinence des lois et l'opportunité des accords de ratification doivent être de mise dans le rôle du législateur. L'ancien député, Amissétou Affo Djobo révélera que la forme actuelle du cabinet d'un député béninois ne saurait lui permettre de mieux travailler. Prenant exemple sur d'autres parlements qu'elle a visités, elle préconise que le député béninois ait un assistant reconnu par la loi. Invité dans le débat, Me Robert Dossou, constitutionnaliste se dit convaincu qu'il y a encore de l'espoir pour faire asseoir les règles républicaines. « On ne construit pas une République en 25, 50 ans » a-t-il argumenté en se basant sur le modèle français. Pour lui, il convient de laisser libre cours au multipartisme et l'avenir va régler la problématique de la multitude de partis.

Prenant le contre-pied du constitutionnaliste, Wilfried Léandre Hounbédji dénonce l'architecture institutionnelle calquée sur le modèle occidental. Aussi, invitera-t-il les députés de la 7<sup>e</sup> législature à relever un défi majeur en évitant le 'piège' de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990.

En réponse, Bida Nouhoume a déploré que tout le monde soit braqué lorsque le régime actuel envisage des réformes pour l'émergence du Bénin et que toutes les dispositions juridiques sont prises afin que la révision de

la Constitution soit consensuelle. En somme, panélistes et invités ont recommandé l'éducation du peuple, la sensibilisation de l'électorat sur la pratique électorale actuelle et ont invité, non seulement les organisations de la société civile et partis politiques à former la jeunesse au militantisme mais en même temps, freiner l'influence de l'argent sur les populations en garantissant le minimum social à la base.

En termes de réformes politiques, d'autres sont allés plus loin pour proposer que les députés soient élus sur la base d'un programme de société. A défaut d'exclure des analphabètes du Parlement, Amissétou Affo Djobo recommande l'instauration de la traduction des débats à l'hémicycle.

Jonas DETONDJI



*La Nouvelle Tribune, 23.02.2015*

## **Que le prochain Parlement ne tombe pas dans le piège de la révision de la Constitution**

« Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin ? » Tel est le thème de la sixième édition de la « Soirée Politique » de la Fondation Friedrich Ebert tenue ce vendredi 20 février au siège de l'institution. Le panel de discussion était composé d'Amissetou Affo-Djobo et Nouhoume Bida, ancien et actuel députés, Wilfried Léandre Houngbédji, journaliste-analyste politique et Elfried Dossavi-Messy, acteur de la société civile.

Elle maintient le cap. La Fondation Friedrich Ebert (Fes), bureau de Cotonou poursuit ses « soirées politiques » initiées en 2013 dans le but de « promouvoir le dialogue politique entre acteurs divers et d'apporter une contribution significative aux débats publics sur les questions socio-politiques et économiques au Bénin ».

Après avoir parlé Liste électorale permanente informatisée (Lépi), coton, révision de la Constitution, dialogue social et régionalisme, la fondation allemande a convié politologues, juristes, acteurs politiques et de la société civile, membres du corps diplomatique, journalistes et autres observateurs de la vie publique béninoise à discuter du prochain parlement béninois ; la composition de l'assemblée nationale, septième législature. Cette sixième soirée politique intervient dans un contexte doublement particulier: « le début des dépôts des candidatures pour les législatives et la célébration des 25 ans de la Conférence Nationale », a rappelé Constantin Grund, Représentant résident de la Fes au Bénin. Chacun, selon ses sensibilités et ses convictions, les panélistes ont « suggéré des pistes pour l'amélioration du Parlement béninois ». Ils ont établi leurs critères du portrait-robot du député béninois de la septième législature.

### **« Désespérément déçu »**

« On est désespérément déçu de nos députés (6ème législature) », a avancé Wilfried Léandre Hougbedji. Il poursuit que « nous sommes demandeurs d'un parlement qui joue vraiment son rôle et le prochain président de l'Assemblée nationale ne doit pas être une caisse de résonance du pouvoir ». « Il ne faudrait pas que le prochain parlement tombe dans le piège de la révision de la Constitution », a-t-il mis en garde.

En conséquence, l'analyste politique pense qu'il « faut tout faire alors pour empêcher Boni Yayi d'avoir la majorité au prochain parlement ». « Il nous faut des députés qui soient conscients de leur fonction et des enjeux du moment », a renchéri Amissetou Affo-Djobo, ancienne député et secrétaire parlementaire de la cinquième législature. Pour le plus jeune des panelistes, Elfried Dossavi-Messy « le député doit être le représentant du peuple ». Cette représentativité doit être effective dans tous les sens. « Le député doit être patriote, incarner des valeurs, être à l'écoute du peuple », a appuyé le président du Conseil des jeunes de l'ambassadeur des Etats-Unis au Bénin. Avant d'insister que le parlementaire « ne doit pas être corrompu. Encore moins mêlé à des affaires d'assassinat et de vols ». Il est donc question de la qualité éthique et intellectuelle du prochain député béninois. A cet effet, « la qualité est multidimensionnelle; morale, intellectuelle etc. ». « Trouver le juste milieu est difficile, cela demande un travail de longue haleine », a postulé le député Nouhoume Bida. Selon lui, « nos lois ne nous permettent pas d'avoir des députés de qualité. Pour avoir des députés de qualité, il nous faut des réformes ».

Léonce GAMAI

**Robert Dossou: « la classe politique d'aujourd'hui a perverti le peuple »**

L'ancien président de la Cour constitutionnelle, Me Robert Dossou, était présent à la soirée politique organisée par la Fondation Friedrich Ebert, bureau de Cotonou, vendredi dernier.

Cette soirée politique, la sixième du genre, a porté sur le thème « Quel Parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin ? ». Me Robert Dossou trouve cette question « légitime, opportune ». « Mais la réponse, on l'aura avec l'histoire », a-t-il nuancé. Membre de la commission qui a rédigé l'actuelle constitution béninoise en 1990, il a profité de cette soirée politique pour vanter les mérites de ladite loi fondamentale. « Nous avons mis sur pied une bonne constitution », a-t-il martelé. Cette prise de position de l'ancien président de la Cour constitutionnelle qui ne dit pas son nom tombe à pic. Etant donné que le Président Boni Yayi et ses partisans ont entamé une nouvelle campagne autour de leur funeste projet de révision opportuniste de la constitution. « Pour rédiger la Constitution, nous avons revisité l'histoire du Dahomey (actuel Bénin) de 1945 à 1990 », a rappelé le président du Comité préparatoire de la Conférence nationale de février 1990. Et cela a été fait, car les rédacteurs de cette loi fondamentale du renouveau démocratique ont

admirablement tiré leçon des crises majeures qu'a connues le Bénin.

Parlant donc des soubresauts et moments d'incertitudes que connaît actuellement la démocratie béninoise, Me Robert Dossou se montre optimiste. « Je suis déçu, amer mais je ne suis pas effrayé », a-t-il rassuré. Car, « aucune démocratie ne se construit en dix ans, en 50 ans », a-t-il justifié avant de faire cette mise en garde : « Ne touchez jamais au multipartisme intégral ». Du reste, Me Robert Dossou demeure convaincu que le peuple a été perverti par la classe politique d'aujourd'hui. Conséquence : « il y a beaucoup de marcheurs. Il n'y a plus de (véritables) militants ».

Léonce GAMAÏ

# LA PRESSE *du jour*

*La Presse du Jour, 23.02.2015*

## **6è Soirée Politique de la Fes : Le profil du député garant de la démocratie béninoise esquissé**

**Les honorables Amissétou Affo Djobo et Youssouphou Nouhoume Bida, respectivement de l'opposition et de la mouvance, le journaliste Wilfried Léandre Hounbédji et M. Elfried Dossavi-Messy de la société civile, ont ébauché vendredi dernier 20 février 2015, les valeurs républicaines que doit incarner le député béninois afin de préserver les acquis démocratiques chèrement obtenus. C'était au cours de la 6è soirée politique organisée par la Fondation Friedrich Ebert dans ses locaux.**

Sous la modération d'Expédit Ologou, journaliste à l'Ortb, le débat sur : « Quel parlement pour conserver les acquis démocratiques ? » du vendredi dernier s'est tenu comme à l'accoutumée en présence d'un grand nombre de citoyens intéressés par le thème de cette 6è soirée politique de la Friedrich Ebert Stiftung (Fes). Un débat ayant connu la participation d'éminentes

personnalités comme l'Ambassadeur d'Allemagne près le Bénin, Sem Neumann Hans-Joerg, le Haut commissaire à la gouvernance concertée, M. Moïse Mensah, le Professeur Maurice Ahanhanzo-Glèlè, l'ex ministre Gaston Zossou et le Président de la Cour Constitutionnelle, Me Robert Dossou. D'entrée, plusieurs panélistes ont reconnu qu'il y a un fossé béant en termes de qualité et de prestation entre les députés de la 1ère législature et ceux d'après, en l'occurrence ceux de la 6è. Pour justifier cette lecture, l'honorable Amissétou Affo Djobo en tant qu'ancienne parlementaire, a indiqué que les députés de la 1ère législature étaient de véritables patriotes qui sous l'impulsion de la sortie du monopartisme ont joué consciencieusement leur rôle sans tenir compte de celui qui était à l'exécutif à l'époque. Abondant dans le même sens, le journaliste-analyste politique, Wilfried Léandre Hounghédji a ajouté que les parlementaires de qualité d'alors ont été au fil des ans remplacés par des députés liquéfiés qui entretiennent des relations incestueuses avec l'exécutif. A contrario, même s'il reconnaît que les députés de la 1ère législature étaient des hommes de qualité, l'honorable Youssouphou Nouhoume Bida de la mouvance présidentielle a quant à lui martelé que les députés actuels n'en demeurent pas moins efficaces. Il en veut pour preuve le fort taux de lois votées. Il a donc laissé entendre que l'essentiel en matière parlementaire n'est pas la qualité du député, mais l'édiction des lois.

Un argument réfuté avec véhémence par les autres panélistes qui ont affirmé qu'un mauvais député ne saurait édicter de bons textes. Débouchant ainsi sur les traits caractéristiques des actuels députés, M. Elfried Dossavi-Messy de la société civile, a peint les députés béninois en des menteurs, des voleurs et des manipulateurs qui au lieu de porter les aspirations du peuple, l'endormissent et se jouent de lui. Aussi, des diverses interventions de l'auditoire, il est à noter que le facteur principal qui empêche la conservation des acquis démocratiques dans notre pays est la loi de l'argent dans le processus électoral. Une loi qui à leurs dires promeut la médiocrité parlementaire en propulsant souvent au Parlement, des personnes n'ayant pas les qualités requises. Ce qui crée une instance en porte-à-faux avec les aspirations du peuple. Pour ce faire, les panélistes ont dessiné le profil du député pouvant préserver la démocratie béninoise.

### **Un parlement non dérivé de l'exécutif**

Pour les panélistes, la relation incestueuse existant actuellement entre l'exécutif et les parlementaires est un réel frein à leur efficacité. Ils condamnent à cet effet, le culte de la personnalité, la transhumance politique et le marchandage de vote davantage enregistrés dans le rang des députés béninois. Ils insistent donc sur le fait que le député qui se veut garant des acquis démocratiques du Bénin ne doit pas être la caisse de

résonnance de l'exécutif. Il doit travailler en toute conscience et en conformité avec les engagements qu'il a pris à l'égard du peuple. Il doit donc être guidé dans chacun de ses actes par l'intérêt général et incarner des valeurs citoyennes cardinales comme : l'intégrité, l'éthique, le patriotisme et le respect de la parole donnée. Mais avant tout, les panélistes et l'assistance conviennent que le député doit être bien formé afin de jouer efficacement ses rôles de représentativité, d'élaboration et d'édiction de lois, et surtout son rôle crucial de contrôle de l'action gouvernementale.

Monaliza HOUNNOU



*Nouvelle Expression, 23.02.2015*

## **Sixième soirée politique de la Friedrich Ebert Stiftung (FES) : la qualité du député et du parlement en débat**

La soirée politique, format de rencontres d'échanges, organisée périodiquement par la Fondation Friedrich Ebert, était vendredi dernier à sa sixième édition qui a porté sur le thème : « Quel parlement pour préserver les acquis démocratiques au Bénin ». Pour débattre du sujet, quatre personnalités ont été invitées. Il s'agit d'Amissetou Affo Djobo, en sa qualité d'ancienne parlementaire, de Nouhoume Bida, député de la législature en cours, de Wilfried Léandre Hounghédji, journaliste-analyste politique, et de Dodji Elfried Dossavi-Messy, représentant de la société civile.

La Friedrich Ebert Stiftung (FES) reste dans sa dynamique de promouvoir le dialogue politique entre acteurs de divers horizons, sur des questions sociétales, politiques et économiques au Bénin. « Quel parlement pour

préservé les acquis démocratiques au Bénin ». Tel est le thème de la sixième édition de la soirée politique qui s'est tenue vendredi dernier au siège de la Fondation, et autour duquel quatre personnalités ont échangé leurs points de vue.

### **La première législature comme un référent**

Nostalgique de la première législature, en matière de qualité des députés et de production parlementaire, Amissétou Affo Djobo, a déploré la pratique blâmable, mais de plus en plus courante, qui consiste à corrompre les députés aux fins de voter une loi. Elle a juré n'avoir été jamais soudoyée pour remplir son devoir de députée. Nouhoume Bida, estime pour sa part qu'il est bien possible d'être un piètre député et produire des lois de bonne qualité. Néanmoins, il reconnaît la nécessité d'apporter un encadrement juridique aux députés. Sur ce point, Wilfried Léandre Houngbédji ne cache pas sa difficulté à appréhender le paradoxe exprimé par le député Bida. Un mauvais élève ne saurait rendre de bons résultats, a-t-il ironisé. Concernant la qualité de la production parlementaire, il confie qu'il est « désespérément déçu » des députés de l'actuelle législature qui ont plus ratifié des accords qu'initié des lois. Un point de vue que partage volontiers Elfried Dossavi-Messy qui s'est par ailleurs indigné de certains comportements et propos des députés.

## Caractéristiques d'un bon député

Ensuite, les panélistes ont été invités à définir les caractéristiques d'un bon député. Pour Amissétou Affo Djobo, un bon député doit travailler selon sa conscience. Mieux, il ne doit pas être une caisse de résonance au parlement, ni faire preuve d'absentéisme. Il doit avoir une bonne connaissance des projets ou propositions de loi avant leur vote, même s'il est analphabète. Car, informe-t-elle, les analphabètes peuvent siéger au parlement si les conditions sont réunies pour leur assurer la traduction des textes dans leurs patois comme c'est le cas au Niger. Bref, on ne va pas au parlement pour se cacher, ou pour mener des affaires sous le couvert du passeport diplomatique, a-t-elle indiqué.

Un bon député doit être patriote, honnête et résolument à l'écoute du peuple, a affirmé Elfried Dossavi-Messy qui précise en outre qu'il ne doit pas être corrompu ni mêlé à des affaires d'assassinat ou de vol. Quant à Wilfried Léandre Houngbédji, un bon député ne doit plus être celui-là qui répond « pan » quand l'autre lui lance « pin ». De fait, il ne doit pas contribuer à la création d'une majorité parlementaire « soumise ». Sur le sujet, le député Bida préfère simplement signifier que la qualité à rechercher chez un bon député doit être multidimensionnelle : qualité morale, intellectuelle, politique...

## **Secréter des hommes d'espoir et d'espérance**

Au total, les panélistes sont unanimes à reconnaître qu'un problème de formation et de militantisme à la base se pose. Ils sont plus que jamais convaincus qu'il faut davantage inciter les jeunes au militantisme et à l'engagement politique.

Après ces échanges à quatre, le modérateur Expédit Ologou a donné la parole au public. D'entrée, Me Robert Dossou a salué l'opportunité et la légitimité de la question posée par le thème à laquelle devrait correspondre une réponse tissée par l'histoire. Se basant sur l'histoire politique française et britannique, il soutient qu'on ne construit pas une démocratie en 10 ou 25 ans. Rappelant qu'il a été élu par deux fois commissaire du peuple à l'Assemblée nationale révolutionnaire (ANR), sans un frais, il déplore aujourd'hui la forte utilisation de l'argent dans l'élection des députés. « La classe politique a perverti le peuple », a-t-il déclaré avant d'inviter à poursuivre les débats pour secréter des hommes porteurs d'espoir et d'espérance.

Dans la perspective de faire du prochain parlement un parlement de développement, d'autres participants, pêle-mêle, ont souhaité la réduction du nombre de circonscriptions électorales, la limitation du mandat et de l'âge ainsi que la formation des députés. Ils ont également insisté sur l'avantage pour un député de

présenter un projet parlementaire comportant un certain nombre de lois à initier sur la base duquel le peuple pourra lui demander des comptes à la fin de son mandat.

Prince AKOGOU



*Nouvelle Expression, 25.02.2015*

## **Lettre ouverte aux rêveurs de la fondation Friedrich Ebert**

Si le « désespéré joyeux danseur » surpris par Gbégnonvi dans son Ouidah natal, au lieu d'être un mouton vivant, n'était pas un cabri mort, lui au moins donnerait vie au parlement, quand le Palais des Gouverneurs se prendrait à tambouriner, sous les doigts agiles du tamtameur venu lui aussi de son Ouidah natal. Mais on sait en pays Yoruba, à Porto-Novo comme à Ouidah, qu'il est parfaitement égal de danser mort ou vivant, d'autant que les Egungun ont indiqué la voie depuis le temps de nos ancêtres, et ce n'est pas Gbégnonvi, pas plus que ses Allemands de la Friedrich Ebert qui y changeraient quelque chose. Mais on ne lui ferait pas de procès, au cabri mort, s'il préfère jouer son Egungun dans le berceau du vodun au lieu d'amuser depuis Porto, les amateurs de cabrioles de drôles d'animaux fantômes doués dans l'art sacré de la danse. Et même s'il est vrai

que comme la danse, le parlement a quelque chose de sacré, le tambour ne l'est pas moins, pas plus que tous ces députés fantômes qui le peuplent, et qui au lieu de danser pour semer la joie, rackettent le contribuable et s'en vont roupiller sur place ou à domicile.

La fondation Friedrich Ebert a tort de n'avoir pas invité à sa causerie, les dignitaires du culte sacré du fantôme, du tam-tam et de la danse, elle qui suggère en son enceinte, un débat sur le profil du député pour le prochain parlement béninois, comme si les Béninois se rendraient aux urnes d'ici deux (2) mois, non pas dans le Bénin, tel qu'il est, mais dans le Bénin tel qu'il devrait être. Le Béninois tel qu'il est, se donne-t-il le temps de se préoccuper du profil type de son personnel politique ? Les notables et les entrepreneurs en la matière connaissent la nature de la feuille qui alimente le mouton, le pâturage où elle se récolte, et la quantité qu'il faut pour domestiquer le ruminant et lui faire chanter et danser de tout son être cadavérique en l'honneur du pasteur, pasteur à ne pas confondre avec le serviteur du Christ assis sur l'autel, pasteur à confondre avec le berger qui tient la clé du pâturage et des abreuvoirs pour moutons.

Et pour rendre le spectacle plus joyeux, le « pasteur » de Tchaourou, qui connaît l'art vétérinaire sur le bout des doigts, n'a pas omis d'injecter « la seringue hypodermique » de Tchakhotyne à ses cabris, morts de

toute façon, mais toujours capables de remuer leurs ventres bedonnants au-dessus desquels pullulent les mouches. Et c'est à ce prix qu'on peut les voir dociles et danser au rataplan de la propagande, et le tamtameur de Ouidah qui croyait avoir du talent, devient un piètre joueur, quand le tamtameur national, qui se proclame « garçon de course » de Son Excellence, sort sa chorale tous les soirs à l'heure du journal télévisé.

On ne voit pas forcément cela si on vit à Ouidah, et qu'on préfère promener son indiscretion dans les gloglode ce trou, où les morts et les vivants se côtoient, et à force de se côtoyer, s'amourachent et se confondent.

Alors, je veux dire aux débatteurs de la Fondation Friedrich Ebert et à leurs hôtes allemands, que ce pays s'appelle le Bénin, terre du vaudou, et que la démocratie nous est tombée dessus, il y a vingt-cinq ans, comme un accident. Et depuis le premier parlement, qui s'est cru devoir assimiler cet accident et vivre avec, il y a eu des députés Egungun, qui l'ont assiégé, munis de leurs lanières de cuir, avec leurs bourses pour recueillir le produit de la quête, et leurs seuls grondements donnent la mesure de leurs mœurs. C'est finalement Pierre Rosanvallon qui aura eu raison d'avoir martelé que « la démocratie finit toujours par se briser dans le miroir de glace de l'idéalisme », et l'avènement politique majeur de ces dix dernières années qui s'autoproclame « Dictature du Développement », en consacrant la

résurgence de tous les symptômes de la dictature d'avant Renouveau, a inhumé toutes les représentations normatives qui caractérisent une démocratie et instauré des allégeances de type dynastique à l'intérieur de la cité. Quand les fils et filles d'un président, ses cousins, ses neveux, et sa belle famille investissent toutes les sphères du pouvoir, et ont la mainmise sur les circuits d'alimentation économique du pays, on est de plain pied dans la « papadocratie », et c'est tant pis si on va à des élections car, ou ils gagnent en truquant l'outil, ou en contrôlant l'organisateur du scrutin et l'arbitre du jeu.

Quant aux cabris morts qu'on voit danser à Ouidah, mais aussi à Cotonou, Porto-Novo et Parakou, leurs ventres bedonnants trahissent leur malnutrition, et le temps d'une élection, tant de misère dispose plus à avaler une gorgée que d'ouvrir son esprit.

« Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance ...ne sont ni plus éclairés que des enfants, sur les affaires publiques, ni plus intéressés que des étrangers à une prospérité nationale », disait Benjamin Constant.

Sur les jeunes et les femmes à qui on jette la pierre, combien sommes-nous à préférer mourir debout que de vivre à genoux, logés à leur enseigne, privés de pain, d'eau et de dignité ?

Le rituel électoral ne change pas grand'chose, quand les peuples ne se réveillent, et ne se lèvent, pour dire NON à la « République des Coquins et des Copains », pour ne pas citer un populiste français pour qui je ne puis concevoir de sympathie.

Mais pour revenir à votre question, chers amis de la Fondation, au prochain parlement, il nous faudra quatre-vingt-trois (83) Laurent Metognon.

Si les urnes ne les investissent aujourd'hui, c'est le désespéré joyeux danseur de Gbégnonvi qui, surgira de l'outre-tombe, pour les investir demain. Quatre-vingt-trois Laurent Metognon, et la démocratie sera sauvée. Et le parlement redeviendra un lieu sain(t) et sacré.

Constantin AMOUSSOU

## La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) au Bénin

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est présente au Bénin depuis 1993. Le Bureau de la FES à Cotonou est responsable de la coordination des activités de la FES au Bénin, au Togo et au niveau régional. Au Bénin, les programmes de la FES visent à accompagner les efforts des partenaires étatiques et non-étatiques dans :

- le renforcement des capacités des parlementaires ;
- la consolidation de la liberté d'expression et le renforcement des capacités des médias pour la conduite d'investigations indépendantes ;
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile notamment sur les thématiques politiques, économiques et sociales ;
- l'émergence et la consolidation d'une culture syndicale responsable qui assure la défense des intérêts des travailleurs ;
- la promotion du jeune leadership au sein des médias, des organisations de la société civile, des syndicats et des partis politiques.

Le Bureau de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) au Bénin est actuellement dirigé par Monsieur Constantin Grund qui agit en qualité de Représentant Résident.